



COMMUNE D'ANNIVIERS

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Jean-Pierre Spichiger pour l'agrandissement du chalet et du balcon, parcelle 77, folio 2, zone de petits chalets 0.30, située au lieu dit « Granze Nouva » à Chandolin – coordonnées 2'611'844 / 1'122'367

Le dossier peut être consulté durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 24 septembre 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE